

Accompagnement psychologique

Accompagner vos salariés en souffrance au travail ou ayant été exposés à des situations potentiellement traumatiques

Mise à jour en janvier 2023

OBJECTIF

- > **Accompagner psychologiquement pour des salariés exprimant un mal-être psychologique en lien avec le travail : stress, difficultés relationnelles, burn-out ou bore-out, harcèlement, stress post-traumatique, cellule d'urgence en cas d'événement grave...**

CONTENU

- Entretien d'écoute et de soutien psychologique.
- Appui des salariés sur la compréhension de leur fonctionnement et de leurs émotions ressenties.
- Aide à la prise de recul pour analyser les situations vécues.
- Outils de développement personnel pour les salariés.
- Entretien de *defusing* et débriefing en cas d'événements potentiellement traumatiques.

PUBLIC

Salariés d'une entreprise ou fonctionnaires.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Entretien individuel.
- Entretien collectif.
- Réunion pluridisciplinaire : ressources humaines, employeur, médecin du travail, psychologue...

MODALITÉS



DURÉE

1 heure, possibilité de mettre en place un suivi.



MODALITÉ D'ACCÈS

Financement par accord d'entreprise ou OPCO.



DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage dans la semaine après la signature du devis.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Synthèse indiquant les préconisations.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITÉ

Tous nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos prestations sont adaptées à toutes les typologies de handicap.



TAUX DE SATISFACTION

Nouvelle action, non évaluée à ce jour.

CONTACT

info@aptima-rh.fr

www.aptima-rh.fr